

République de Djibouti

Ministère du Commerce et du Tourisme
Direction Nationale de la Statistique

**GUIDE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
DES DONNEES DE L'ENQUETE DJIBOUTIENNE
AUPRES DES MENAGES - INDICATEURS SOCIAUX
EDAM-IS 1996**

Olivier Dupriez
Consultant, Banque mondiale

Juillet 1996

INTRODUCTION

Ce guide a pour objectif de décrire les procédures de traitement informatique des données de l'*Enquête Djiboutienne auprès des Ménages - Indicateurs sociaux* (EDAM-IS 1996).

L'EDAM-IS a été menée auprès de 2400 ménages, répartis en trois strates:

- Strate 1: Djibouti-ville (1600 ménages)
- Strate 2: Autres centres urbains (400 ménages)
- Strate 3: Localités rurales sédentaires (400 ménages).

Le traitement informatique est assuré au moyen du logiciel IMPS (*Integrated Microcomputer Processing System*) du US-Bureau of the Census, version 3.1. L'exploitation de ce logiciel exige par ailleurs la disponibilité du compilateur Cobol REALIA 4.

Le logiciel IMPS est utilisé pour toutes les phases de traitement informatique, à l'exception de l'analyse statistique. Les modules suivants sont exploités:

- DATADICT (*DATA DICTIONNARY*) pour la définition du dictionnaire des données (liste, structure et description des variables contenues dans les fichiers des données)
- CENTRY (*CENSUS data enTRY*) pour la saisie informatique des données
- CONCOR (*CONsistency and CORrection*) pour l'édition des données (contrôles de cohérence, corrections automatiques, calcul de nouvelles variables et production de fichiers dérivés)
- CENTS (*CENSUS Tabulation System*) pour la production des tableaux de résultats.

Pour l'analyse statistique des données, chaque utilisateur aura le choix du logiciel dont il dispose. Les fichiers de données produits par IMPS sont des fichiers de type ASCII délimités, qui peuvent être traités par tous les logiciels statistiques (SAS, SPSS, STATA, etc).

1. LE DICTIONNAIRE DES DONNEES

Un dictionnaire de données comprenant neuf types d'enregistrements différents a été conçu. Ces neuf types d'enregistrements correspondent à différentes parties du questionnaire de l'EDAM :

<i>Nom de l'enregistrement</i>	<i>Variables contenues dans l'enregistrement</i>
INDIVIDU	Toutes les sections du questionnaire individuel
MIGRATION	Section 1 du questionnaire ménage
LOGEMENT-EAU	Section 2 du questionnaire ménage
SERVICES-SOCIAUX	Section 3 du questionnaire ménage
DEPENSES	Section 4 du questionnaire ménage
SOINS-SANTE	Section 5 du questionnaire ménage
AVOIRS	Section 6 du questionnaire ménage
TRANSFERT-RENTES	Section 7 du questionnaire ménage
CREDIT-BANQUE	Section 8 du questionnaire ménage

Outre les variables issues du questionnaire, le dictionnaire de données comprend un certain nombre de variables calculées (tels le coefficient de pondération, le cumul de dépenses ou de revenus, le groupe économique d'appartenance, etc). La valeur de ces variables est automatiquement imputée par des programmes CONCOR rédigés à cet effet (cfr page 7).

Pour chaque ménage, on trouvera donc dans le fichier des données:

- un enregistrement de type INDIVIDU par membre du ménage;
- un et un seul enregistrement de chacun des autres types.

Dans le fichier des données, chaque enregistrement correspond à une ligne de codes. Le premier code de chaque ligne indique le type d'enregistrement (1 = INDIVIDU, 2 = MIGRATION, 3 = LOGEMENT-EAU, 4 = SERVICES-SOCIAUX, 5 = DEPENSES, 6 = SOINS-SANTE, 7= AVOIRS, 8 = TRANSFERTS-RENTES, 9 = CREDIT-BANQUE).

Le dictionnaire des données se trouve dans les fichiers suivants:

- EDAMIS.DD** - Dictionnaire proprement dit (pour utilisation par IMPS)
- EDAMIS.LST** - Listing décrivant le dictionnaire. **Ce listing, au format ASCII, peut être imprimé.** On y trouve le nom de chaque variable, son type (toutes les variables sont de type numérique), sa position dans le fichier et sa longueur, ainsi que les diverses valeurs qu'elle accepte.

La longueur maximale d'un enregistrement est de 353 (correspondant à l'enregistrement de type DEPENSES).

2. LA SAISIE DES DONNEES

La saisie des données a été réalisée au moyen d'un programme CENTRY. Elle a été organisée par *zone de dénombrement* (ZD), c'est-à-dire que chaque ZD constitue un fichier de données. Au total, 299 fichiers de ZD ont été produits. Ces fichiers seront bien entendu fusionnés ultérieurement en un seul fichier pour la tabulation et l'analyse (au moyen de la procédure *IMPS - Utilities - Concatenate data files*).

La règle de dénomination suivante a été retenue pour les fichiers de données: le nom de chaque fichier est constitué des lettres "ZD" suivies du code de la strate (2 chiffres) et du numéro de la ZD. L'extension des fichiers de données est ".BCH". Par exemple, le fichier contenant les données de la ZD No 14 du 1er arrondissement de Djibouti-ville est "ZD1114.BCH".

Le programme de saisie est contenu dans le fichier **EDAMIS.AP**.

A l'issue de la saisie, les fichiers de données contenaient les informations relatives à quelques 2379 ménages (sur un échantillon initial de 2400), répartis comme suit:

<i>LIEU</i>	<i>Ménages</i>	<i>Population</i>
STRATE 1 - DJIBOUTI-VILLE	1591	10890
1er arrondissement (code strate = 11)	315	2109
2ème arrondissement (code strate = 12)	484	3810
3ème arrondissement (code strate = 13)	152	1097
4ème arrondissement (code strate = 14)	363	2328
5ème arrondissement (code strate = 15)	277	1546
STRATE 2 - CENTRES URBAINS SECONDAIRES	392	2533
Ali-Sabieh ville (code strate = 21)	147	1028
Dikhil ville (code strate = 22)	124	806
Djibouti urbain secondaire -Arta - Wea (code strate = 23)	44	283
Obock ville (code strate = 24)	25	136
Tadjourah ville (code strate = 25)	52	280
STRATE 3 - LOCALITES RURALES SEDENTAIRES	396	2304
Ali-Sabieh rural (code strate = 31)	125	734
Dikhil rural (code strate = 32)	77	468
Djibouti-rural (code strate = 33)	114	591
Obock rural (code strate = 34)	0	0
Tadjourah rural (code strate = 35)	80	511

Note: Le programme de saisie peut également être utilisé pour visualiser et modifier les fichiers de données. Toutefois, si les fichiers de données ont été traités par le programme CONCOR, il s'avérera nécessaire d'en fixer préalablement la longueur d'enregistrement (le message "*fix record length*" apparaîtra lors de la tentative de lecture du fichier par le programme de saisie). Pour résoudre ce problème, on fera appel à la procédure *IMPS-Utilities-Fix record length* (voir le menu IMPS), et on fixera la longueur d'enregistrement à 353.

3. L'ÉDITION DES DONNÉES

L'édition des données, réalisée pour l'essentiel au moyen de programmes CONCOR, a diverses fonctions:

1. le contrôle et la correction des fichiers de données;
2. l'attribution des coefficients de pondération;
3. le calcul de nouvelles variables, sur la base des informations issues du questionnaire.

3.1. Le contrôle et la correction des fichiers de données

Les fichiers de données contiennent diverses erreurs pouvant provenir de la collecte des données sur le terrain (erreurs de la personne interrogée ou de l'agent enquêteur) ou de la saisie informatique.

Des programmes ont donc été rédigés pour déceler ces erreurs. Au total, plusieurs centaines de contrôles ont été programmés afin de vérifier la validité des codes et leur cohérence. Pour chaque erreur décelée, les programmes informatiques fournissent un message d'erreur précisant le type d'incohérence, et identifiant l'enregistrement dans lequel l'erreur a été détectée.

Les procédures de contrôle et de correction sont contenues dans trois programmes CONCOR différents, qui doivent être exécutés dans l'ordre suivant:

1. programme EDAMCALC.EXE (contrôles de base de la structure du questionnaire)
2. programme EDAMINDI.EXE (contrôles des données relatives aux individus)
3. programme EDAMMENA.EXE (contrôles des données relatives au questionnaire ménage).

(L'extension [.EXE] est l'extension des fichiers compilés. On trouvera les programmes sources dans les fichiers EDAMCALC.CN, EDAMINDI.CN et EDAMMENA.CN).

Il est à noter que le programme EDAMCALC.EXE n'a pas pour but exclusif de procéder au contrôle des données. Sa fonction principale est d'effectuer divers calculs pour la création de variables et l'attribution des coefficients de pondération.

!

Il est indispensable de conserver au moins deux copies des fichiers bruts (c'est-à-dire non corrigés). Il est par ailleurs nécessaire de conserver au moins deux copies des fichiers corrigés. Pour la sauvegarde des fichiers, on utilisera l'utilitaire de compression PKZIP.

Si ces programmes effectuent certaines corrections automatiques, la plupart des erreurs doivent toutefois être corrigées manuellement, par retour au questionnaire.

La procédure suivante a donc été retenue:

- pour chacun des 299 fichiers de données (fichiers des données par ZD), on a exécuté les trois programmes de contrôle et produit le listing des erreurs décelées;
- les corrections sont effectuées, au moyen du programme de saisie, par retour au questionnaire;
- les programmes de contrôle EDAMINDI.EXE et EDAMMENA.EXE sont réexécutés sur les fichiers corrigés, afin de vérifier qu'aucune erreur ne subsiste. (Le programme EDAMCALC sera également réexécuté à l'issue des corrections, sur le fichier des données fusionnées.)

Outre ces corrections, on procédera à deux contrôles supplémentaires:

1. On vérifiera dans chacun des fichiers de données (fichiers par ZD) qu'il ne subsiste aucune "valeur forcée" (code déclaré invalide par l'ordinateur lors de la saisie, mais dont l'agent de saisie a contraint la sauvegarde). La recherche d'éventuelles valeurs forcées est effectuée très aisément au moyen de la fonction *Ctrl-E* du programme de saisie. Les valeurs forcées apparaissent en rouge clignotant sur l'écran.
2. A l'issue des corrections manuelles, on fusionnera les fichiers de données et on produira un tableau des fréquences pour diverses variables (telles le revenu, les diverses variables relatives aux dépenses, le nombre d'enfants par femme, etc), au moyen du logiciel QUICKTAB. Ce tableau fournira notamment, pour chacune des variables retenues, la valeur maximale trouvée dans le fichier de données. Certaines variables pourront apparaître étonnamment élevées. On rédigera alors un programme CONCOR de recherche des valeurs extrêmes. Il s'agira simplement d'un programme qui produira un listing identifiant les enregistrements dans lesquels une valeur étonnante est décelée (un projet d'un tel programme, intitulé EXTREME.CN a été rédigé. Il devra cependant être adapté.). On contrôlera alors dans le questionnaire la validité de ces valeurs (une valeur extrême n'étant pas nécessairement une erreur !). Ce contrôle est particulièrement utile pour les variables relatives aux dépenses et aux revenus (y compris les rentes, allocations, bourses, etc).

!

Les programmes de contrôle ne comportent que certaines vérifications de base concernant les variables relatives à l'état nutritionnel des enfants (poids et taille des enfants de 0 à 59 mois). Compte tenu de la qualité parfois insatisfaisante des données collectées, des contrôles supplémentaires devront être effectués avant ou durant l'analyse de ces informations, afin d'en écarter les valeurs invraisemblables.

3.2. L'attribution des coefficients de pondération

Le fichier des données fusionnées, sur lequel portent la tabulation et l'analyse des résultats, comprend des informations relatives aux ménages des trois strates de l'échantillon.

Si l'échantillon sélectionné est auto-pondéré au sein de chaque strate, il ne l'est par contre pas entre les strates. Il convient donc d'affecter à chaque ménage (et donc à chaque individu) un coefficient de pondération qui est fonction de la strate à laquelle il appartient.

Les coefficients de pondération sont calculés comme suit:

Pour la strate 1 (Djibouti-ville)

Djibouti-ville compte, selon la base de sondage, 31.349 ménages ordinaires (non compris les sans-abri, exclus de l'échantillon). Au total, le fichier des données contient les informations relatives à 1591 ménages de cette strate. Le coefficient de pondération pour la strate 1 est donc de $31.349 / 1591 = 19,704$. Le coefficient de pondération devant être un nombre entier, on attribuera un coefficient de 19 à 471 ménages, et un coefficient de 20 à 1120 ménages.

Pour la strate 2 (autres centres urbains)

Les centres urbains secondaires totalisent 4619 ménages selon la base de sondage. Les données disponibles portant sur 392 ménages, un coefficient de pondération de 11,783 devrait être appliqué. On retiendra donc un coefficient de 11 pour 85 ménages, et un coefficient de 12 pour 307 ménages.

Pour la strate 3 (localités rurales sédentaires)

Le milieu rural compte 2592 ménages, parmi lesquels 396 ont été enquêtés. Le coefficient de pondération calculé est donc de 6,545. On appliquera un coefficient de 6 à 180 ménages, et un coefficient de 7 à 216 ménages.

L'affectation des coefficients de pondération dans le fichier des données se fait au moyen de programmes CONCOR selon les principes suivants:

1. au sein de chaque strate, les deux coefficients retenus sont affectés aléatoirement aux ménages (par exemple, pour la strate 1, le coefficient de 19 est affecté à 471 ménages de la strate 1 sélectionnés aléatoirement, et non pas aux 471 premiers ménages du fichier).
2. le coefficient de pondération est répété pour chaque enregistrement, c'est-à-dire qu'il figure sur chaque ligne du fichier des données.

La procédure d'attribution des coefficients de pondération suppose l'exécution de plusieurs phases successives:

1. On commence par produire un fichier comprenant l'identification de chaque ménage. Cette identification est assurée par la combinaison des codes de la strate, de la ZD, de l'ilôt d'habitation et du numéro du ménage. Pour produire ce fichier (qui comprend donc 1379 enregistrements, et que l'on nommera par exemple "PW.DJI"), on utilisera le programme CONCOR dénomé "PREPWEI.EXE". (Pour la compilation de ce programme, on a produit un dictionnaire de données particulier, dénommé "WEIGHTS.DD"). On exécutera la procédure CONCOR "Run program" avec les paramètres suivants:

Editor program name: PREPWEI
Input data file: DJIBOUTI.BCH (fichier exhaustif des données corrigées)
Output file: -
Write file: PW.DJI
Report file: -
Lookup-file: -

2. Le fichier ainsi produit est trié, au moyen de la procédure *IMPS - Utilities - Sort data file*, en recourant au dictionnaire de données WEIGHTS.DD. Le tri doit être opéré par ordre croissant des variables suivantes: strate, ZD, ilôt et numéro du ménage. On nommera par exemple le fichier ainsi trié "PWT.DJI".
3. Sur la base de ce fichier trié, on exécute le programme CONCOR "WEIGHTS.EXE" (dont le programme source se trouve dans le fichier "WEIGHTS.CN". On obtiendra un fichier qui contiendra l'identification de chaque questionnaire du fichier des données, et la valeur du coefficient de pondération qui lui correspond. Ce fichier est dénommé "WEIGHTS.DJI". On exécutera la procédure CONCOR "Run program" avec les paramètres suivants:

Editor program name: WEIGHTS
Input data file: PWT.DJI
Output file: -
Write file: WEIGHTS.DJI
Report file: -
Lookup-file: -

4. L'attribution du coefficient de pondération dans le fichier des données lui-même est assurée par le programme CONCOR "EDAMCALC.EXE". Le fichier "WEIGHTS.DJI" est défini comme LOOKUP-FILE dans l'exécution du programme. On exécutera la procédure CONCOR "Run program" avec les paramètres suivants:

Editor program name: EDAMCALC
Input data file: DJIBOUTI.BCH (fichier exhaustif des données corrigées)
Output file: DJIBOUTI.COR (ou autre nom au choix)
Write file: -
Report file: CALC (ou autre nom au choix)
Lookup-file: WEIGHTS.DJI

3.3. Le calcul de variables

Outre les données directement issues du questionnaire, il a été jugé utile de disposer dans le fichier des données de certaines informations dérivées. Dans le dictionnaire des données, on a donc prévu un certain nombre de variables calculées.

Pour la plupart, ces variables résultent d'opérations arithmétiques élémentaires. Il s'agit par exemple du calcul du revenu annuel sur la base du revenu déclaré (qui peut être quotidien, hebdomadaire ou mensuel), de dépenses annuelles sur la base des dépenses hebdomadaires, mensuelles ou bi-mensuelles, etc.

La liste des variables calculées figure dans le dictionnaire de données (voir le fichier "EDAMIS.LST"). Les variables calculées contiennent dans leur nom l'indication "CALC" (par exemple M4CALC4-WATER).

Pour le mode de calcul de ces variables (et notamment pour connaître la manière dont les valeurs "indéterminé" ont été considérées, on lira le programme source EDAMCALC.CN.

La définition du groupe économique

Une variable dérivée mérite une attention particulière. Il s'agit de la variable qui indique le groupe économique auquel appartient le ménage.

Pour le besoin de l'étude de la pauvreté, on classera en effet les ménages en cinq groupes, dénommés "groupes économiques". De nombreux tableaux de résultats seront basés sur ce classement des ménages. L'appartenance du ménage à l'un ou l'autre de ces cinq groupes dépend du montant total de la dépense annuelle du ménage. Plus précisément, on s'intéresse au montant total dépensé annuellement par équivalent adulte. Les cinq groupes économiques représentent les quintiles de la variable "dépense annuelle par équivalent adulte".

Le logiciel IMPS ne permet pas le calcul de ces quintiles. Il est donc nécessaire de procéder à ce calcul préalablement, au moyen d'un logiciel d'analyse statistique (SPSS, STATA ou autre). Le calcul des quintiles fournira quatre valeurs de la variable "dépense annuelle par équivalent adulte". Une fois connues ces quatre valeurs, on adaptera le programme CONCOR "EDAMCALC.EXE" en vue de l'affectation du code de la variable "M4CALC3-GSE" qui indique le groupe économique (codes 1 à 5, classant les ménages des plus pauvres aux plus riches).

Lorsque les quatre valeurs seront connues avec précision, c'est-à-dire lorsqu'elles auront été calculées sur la base d'un fichier de données entièrement corrigé, on modifiera les valeurs provisoirement inscrites dans le programme "EDAMCALC.CN". Les valeurs à modifier se trouvent aux lignes 857, 860, 863, 866 et 869 du programme.

4. LA TABULATION DES DONNEES

La tabulation des données est assurée au moyen du logiciel IMPS-CENTS. La production des tableaux suppose la création d'au moins deux fichiers:

1. Un fichier contenant la "maquette" des tableaux à produire (fichier à extension [.FMT]);
2. Un fichier contenant le programme de tabulation lui-même (fichier à extension [.TAB] ou [.EXE] après compilation).

Vu le nombre important de tableaux à produire, il a été décidé de produire diverses séries de tableaux, classés par thèmes.

Les maquettes de tous les tableaux proposés sont rassemblées dans un seul fichier, nommé DINAS.FMT. Pour les programmes de tabulation, on a rédigé dix programmes différents, nommés DINAS01.TAB à DINAS11.TAB (pas de fichier DINAS05.TAB).

Le plan de tabulation de la Direction Nationale de la Statistique de Djibouti (DINAS) prévoit, provisoirement, la production de 60 tableaux.

Ces tableaux devront être soumis au Comité d'étude sur la pauvreté. Ils devront par ailleurs être très soigneusement contrôlés, afin de s'assurer qu'aucune erreur de programmation n'a été commise. Ce contrôle doit être effectué de trois manières au moins :

1. examen attentif de chaque tableau et de la vraisemblance des informations présentées;
2. vérification de la cohérence entre les tableaux;
3. production de tableaux de fréquence simples, au moyen d'un autre logiciel (par exemple QUICKTAB), et comparaison des résultats.

Les programmes déjà disponibles prévoient la production des séries de tableaux suivantes:

Série de tableaux	Nombre de tableaux	Nom du programme
Série 1 - Structure de la population	8	DINAS01.TAB
Série 2 - Education	8	DINAS02.TAB
Série 3 - Santé	3	DINAS03.TAB
Série 4 - Emploi et chômage	9	DINAS04.TAB
Série 6 - Logement et accès à l'eau potable	8	DINAS06.TAB
Série 7 - Accès aux services sociaux et évaluation	8	DINAS07.TAB
Série 8 - Dépenses des ménages	7	DINAS08.TAB
Série 9 - Avoirs des ménages	1	DINAS09.TAB
Série 10 - Ressources financières des ménages	2	DINAS10.TAB
Série 11 - Santé maternelle et infantile (Unicef)	6	DINAS11.TAB

Pour produire les tableaux, on exécutera les procédures CENTS suivantes:

- procédure **Run Tab program**, avec les paramètres suivants:

<i>Table Format file:</i>	DINASXX	[.EXE]	
<i>Data file:</i>	DJIBOUTI.COR		(fichier exhaustif des données corrigées et pondérées)
<i>Tally Record file:</i>	DINASXX	[.TTR]	(XX allant de 01 à 11 sauf 05)

- procédure **Produce Tables**, avec les paramètres suivants:

<i>Table Format file:</i>	DINAS	[.FMT]	
<i>Tally Record file:</i>	DINASXX	[.TTR]	(XX allant de 01 à 11 sauf 05)
<i>Area name file:</i>	-		
<i>Tables file:</i>	DINASXX	[.TBL]	(XX allant de 01 à 11 sauf 05)

Les fichiers DINAS01.TBL à DINAS11.TBL sont des fichiers au format texte (ASCII), pouvant être imprimés sous DOS.

5. L'ANALYSE DES DONNEES

Afin de permettre l'analyse des données de l'EDAM-IS par tout logiciel d'analyse statistique, y compris ceux qui ne peuvent gérer les fichiers de données à types d'enregistrements multiples, on crée deux fichiers dérivés du fichier IMPS. Chacun de ces deux fichiers ne comporte qu'un seul type d'enregistrement. Il s'agit de fichiers de type ASCII délimité.

Un premier fichier comprend toutes les données relatives aux personnes (données issues du questionnaire individuel). Le second fichier rassemble pour chaque ménage, en un seul enregistrement, les données qui étaient réparties en huit enregistrements différents dans le fichier IMPS (données issues du questionnaire ménage).

Pour produire ces fichiers dérivés, deux programmes CONCOR ont été rédigés. Ces programmes devront être exécutés sur le fichier des données fusionnées corrigées. Ils sont nommés FILEINDI.CN (pour la production du fichier des données individuelles) et FILEHH.CN (pour la production du fichier des données relatives au ménage).

On notera que les deux fichiers dérivés ne comprennent pas les variables calculées, à l'exception des coefficients de pondération.

Le lien entre les deux fichiers dérivés est assuré par la combinaison des variables suivantes, commune aux deux fichiers: strate, ZD, îlot et numéro du ménage.

Pour utiliser ces fichiers, il conviendra de rédiger un dictionnaire de données propre au logiciel utilisé. Le choix du nom des variables est donc laissé à l'utilisateur. Le contenu de ces fichiers est le suivant:

Fichier des données individuelles (produit par le programme FILEINDI.CN):

Description de la variable (et position dans le questionnaire individuel)	Position de la variable dans le fichier
Strate (page de garde)	1 - 2
Zone de dénombrement (page de garde)	3 - 4
Numéro de l'îlot (page de garde)	5 - 7
Numéro du ménage (page de garde)	8 - 9
Nombre de membres dans le ménage (page de garde)	10 - 11
Langue de l'entrevue (page de garde)	12
Date de l'enquête (page de garde)	13 - 18
Coefficient de pondération (variable calculée)	19 - 20
Numéro d'ordre de la personne (section 1, question 1)	21 - 22
Lien de parenté avec le chef du ménage (section 1, question 2)	23
Sexe (section 1, question 3)	24
Date de naissance (section 1, question 4)	25 - 30
Unité de l'âge (section 1, question 5a)	31
Age (section 1, question 5b)	32 - 33
Nationalité (section 1, question 6)	34
Etat matrimonial (section 1, question 7)	35
Fréquentation scolaire (section 2, question 8)	36
Type d'école (section 2, question 9)	37
Classe fréquentée (section 2, question 10)	38 - 39
Repas gratuit à l'école (section 2, question 11)	40
Fréquentation de l'école l'année précédente (section 2, question 12)	41
Raison de ne pas/plus fréquenter l'école (section 2, question 13)	42 - 43
Dernière classe achevée (section 2, question 14)	44 - 45
Aptitude à lire et écrire (section 2, question 15)	46
Aptitude au calcul (section 2, question 16)	47
Numéro d'ordre du répondant de la section 2 (section 2, question 17)	48 - 49
Blessé / malade au cours des 4 dernières semaines (section 3, question 18)	50
Survenance de la maladie / blessure (section 3, question 19)	51 - 52
Jours d'empêchement (section 3, question 20)	53 - 54
Première personne consultée (section 3, question 21)	55
Prix de la dernière consultation (section 3, question 22)	56 - 60
Coût du transport vers le lieu de consultation (section 3, question 23)	61 - 64
Seconde personne consultée (section 3, question 24)	65
raison de ne pas consulter (section 3, question 25)	66
Coût des médicaments (section 3, question 26)	67 - 71
Numéro d'ordre du répondant de la section 3 (section 3, question 27)	72 - 73
Situation professionnelle actuelle (section 4, question 28)	74
Raison de quitter le dernier emploi (section 4, question 29)	75
Emploi rémunéré au cours des 12 derniers mois (section 4, question 30)	76
Statut dans l'emploi principal (section 4, question 31)	77
Profession dans l'emploi principal (section 4, question 32)	78 - 79

Branche d'activité de l'emploi principal (section 4, question 33)	80 - 81
Unité de la durée de l'emploi principal (section 4, question 34a)	82
Durée de l'emploi principal (section 4, question 34b)	83 - 85
Revenu de l'emploi principal (section 4, question 35)	86 - 91
Evolution du revenu de l'emploi principal (section 4, question 36)	92
Emploi au cours des 4 dernières semaines (section 4, question 37)	93
Recherche d'un emploi (section 4, question 38)	94
Emploi secondaire (section 4, question 39)	95
Statut dans l'emploi secondaire (section 4, question 40)	96
Profession dans l'emploi secondaire (section 4, question 41)	97 - 98
Branche d'activité de l'emploi secondaire (section 4, question 42)	99 - 100
Unité de la durée de l'emploi secondaire (section 4, question 343a)	101
Durée de l'emploi secondaire (section 4, question 43b)	102 - 103
Revenu de l'emploi secondaire (section 4, question 44)	104 - 109
Evolution du revenu de l'emploi secondaire (section 4, question 45)	110
Numéro d'ordre du répondant de la section 4 (section 4, question 46)	111 - 112
Déjà donné naissance (section 5, question 47)	113
Nombre de garçons nés vivants (section 5, question 48a)	114 - 115
Nombre de filles nées vivantes (section 5, question 48b)	116 - 117
Nombre de garçons en vie (section 5, question 49a)	118 - 119
Nombre de filles en vie (section 5, question 49b)	120 - 121
Nombre de garçons décédés avant l'âge de 5 ans (section 5, question 50a)	122
Nombre de filles décédées avant l'âge de 5 ans (section 5, question 50b)	123
Nombre de garçons nés au cours des 12 mois (section 5, question 51a)	124
Nombre de filles nées au cours des 12 mois (section 5, question 51b)	125
Nombre de bébés masc. en vie mois (section 5, question 52a)	126
Nombre de bébés fem. en vie mois (section 5, question 52b)	127
Mode d'alimentation du dernier enfant (section 5, question 53)	128
Durée de l'allaitement (section 5, question 54)	129 - 130
Lieu du dernier accouchement (section 5, question 55)	131
Vaccin anti-tétanos, selon le carnet (section 5, question 56a)	132
Vaccin anti-tétanos, selon la déclaration (section 5, question 56b)	133
Connaissance du paquet de SRO (section 5, question 57)	134
Première action en cas de diarrhée (section 5, question 58a)	135
Seconde action en cas de diarrhée (section 5, question 58b)	136
Possession du carnet de santé de l'enfant (section 5, question 59)	137
Vaccin BCG (section 5, question 60)	138
Vaccin DTC-P1 (section 5, question 61a)	139
Vaccin DTC-P2 (section 5, question 61b)	140
Vaccin DTC-P3 (section 5, question 61c)	141
Vaccin rougeole (section 5, question 62)	142
Supplément de vitamine A (section 5, question 63)	143
Poids de l'enfant (section 5, question 64)	144 - 148
Taille de l'enfant (section 5, question 65)	149 - 152

Fichier des données relatives au ménage (produit par le programme FILEHH.CN):

Description de la variable (et position dans le questionnaire ménage)	Position de la variable dans le fichier
Strate (page de garde)	1 - 2
Zone de dénombrement (page de garde)	3 - 4
Numéro de l'îlot (page de garde)	5 - 7
Numéro du ménage (page de garde)	8 - 9
Nombre de membres dans le ménage (page de garde)	10 - 11
Langue de l'entrevue (page de garde du questionnaire individu)	12
Date de l'enquête (page de garde du questionnaire individu)	13 - 18
Coefficient de pondération (variable calculée)	19 - 20
Lieu de résidence il y a 12 mois (section 1, question 1)	21
Autre localité/district de résidence (section 1, question 2)	22
Absence de membres du ménage pour travail (section 1, question 3)	23
Nombre d'hommes absents (section 1, question 4)	24
Nombre de femmes absentes (section 1, question 5)	25
Absence du chef de ménage (section 1, question 6)	26
Absence du conjoint du chef de ménage (section 1, question 7)	27
Unité de durée d'occupation du logement (section 2, question 1a)	28
Durée d'occupation du logement (section 2, question 1b)	29 - 30
Statut d'occupation actuel du logement (section 2, question 2a)	31
Statut d'occupation du logement il y a 12 mois (section 2, question 2b)	32
Nombre de pièces habitables (section 2, question 3)	33 - 34
Superficie habitable (section 2, question 4)	35 - 37
Matériaux des murs extérieurs (section 2, question 5)	38
Matériaux des murs intérieurs (section 2, question 6)	39
Matériaux du toit (section 2, question 7)	40
Matériaux du sol (section 2, question 8)	41
Nombre de fenêtres (section 2, question 9)	42 - 43
Type de latrines (section 2, question 10)	44
Source d'éclairage actuelle (section 2, question 11a)	45
Source d'éclairage il y a 12 mois (section 2, question 11b)	46
Principal combustible de cuisine actuel (section 2, question 12a)	47
Principal combustible de cuisine il y a 12 mois (section 2, question 12b)	48
Evacuation des eaux usées (section 2, question 13)	49
Evacuation des ordures ménagères (section 2, question 14)	50
Source d'eau potable actuelle (section 2, question 15a)	51
Source d'eau potable il y a 12 mois (section 2, question 15b)	52
Quantité d'eau achetée par semaine (section 2, question 16)	53 - 55
Prix de l'eau achetée par semaine (section 2, question 17)	56 - 59
Unité de durée d'approvisionnement en eau (section 2, question 18a)	60
Durée d'approvisionnement en eau (section 2, question 18b)	61 - 63
Mode de transport de l'eau (section 2, question 19)	64
Utilisation de l'école primaire (section 3, question 1)	65
Evaluation de l'école primaire (section 3, question 2)	66

Moyen de transport vers l'école primaire (section 3, question 3)	67
Unité de durée du transport vers l'école primaire (section 3, question 4a)	68
Durée du transport vers l'école primaire (section 3, question 4b)	69 - 71
Utilisation de l'école secondaire (section 3, question 5)	72
Evaluation de l'école secondaire (section 3, question 6)	73
Moyen de transport vers l'école secondaire (section 3, question 7)	74
Unité de durée du transport vers l'école secondaire (section 3, question 8a)	75
Durée du transport vers l'école secondaire (section 3, question 8b)	76 - 78
Recours au centre de santé le plus proche (section 3, question 9)	79
Evaluation du centre de santé le plus proche (section 3, question 10)	80
Moyen de transport vers le centre de santé le plus proche (section 3, question 11)	81
Unité de durée du transport vers le centre de santé (section 3, question 12a)	82
Durée du transport vers le centre de santé le plus proche (section 3, question 12b)	83 - 85
Recours au marché le plus proche (section 3, question 13)	86
Evaluation du marché le plus proche (section 3, question 14)	87
Moyen de transport vers le marché le plus proche (section 3, question 15)	88
Unité de durée du transport vers le marché le plus proche (section 3, question 16a)	89
Durée du transport vers le marché le plus proche (section 3, question 16b)	90 - 92
Nombre d'enfants concernés par la scolarité (section 4, question 1)	93 - 94
Frais d'inscription scolaire (section 4, question 2)	95 - 100
Achat de fournitures scolaires (section 4, question 3)	101 - 106
Autres frais de scolarité (section 4, question 4)	107 - 112
Facture bimensuelle d'électricité en saison chaude (section 4, question 5)	113 - 118
Facture bimensuelle d'électricité en saison fraîche (section 4, question 6)	119 - 124
Facture mensuelle d'eau en saison chaude (section 4, question 7)	125 - 130
Facture mensuelle d'eau en saison fraîche (section 4, question 8)	131 - 136
Loyer mensuel (section 4, question 9)	137 - 142
Dépenses hebdomadaires de transport vers le lieu de travail (section 4, question 10)	143 - 148
Dépenses hebdomadaires de transports scolaires (section 4, question 11)	149 - 154
Dépenses hebdomadaires pour autres transports (section 4, question 12)	155 - 160
Dépense annuelle d'habillement (section 4, question 13)	161 - 166
Dépense hebdomadaire en pain (section 4, question 14a)	167 - 171
Evolution de la dépense en pain (section 4, question 14b)	172
Dépense hebdomadaire en crêpe (section 4, question 15a)	173 - 177
Evolution de la dépense en crêpe (section 4, question 15b)	178
Dépense hebdomadaire en farine (section 4, question 16a)	179 - 183
Evolution de la dépense en farine (section 4, question 16b)	184
Dépense hebdomadaire en pâte (section 4, question 17a)	185 - 189
Evolution de la dépense en pâte (section 4, question 17b)	190
Dépense hebdomadaire en riz (section 4, question 18a)	191 - 195
Evolution de la dépense en riz (section 4, question 18b)	196
Dépense hebdomadaire en viande (section 4, question 19a)	197 - 201
Evolution de la dépense en viande (section 4, question 19b)	202

Dépense hebdomadaire en poisson (section 4, question 20a)	203 - 207
Evolution de la dépense en poisson (section 4, question 20b)	208
Dépense hebdomadaire en pomme de terre (section 4, question 21a)	209 - 213
Evolution de la dépense en pomme de terre (section 4, question 21b)	214
Dépense hebdomadaire en lentille (section 4, question 22a)	215 - 219
Evolution de la dépense en lentille (section 4, question 22b)	220
Dépense hebdomadaire en légumes (section 4, question 23a)	221 - 225
Evolution de la dépense en légumes (section 4, question 23b)	226
Dépense hebdomadaire en fruits (section 4, question 24a)	227 - 231
Evolution de la dépense en fruits (section 4, question 24b)	232
Dépense hebdomadaire en huile de palme (section 4, question 25a)	233 - 237
Evolution de la dépense en huile de palme (section 4, question 25b)	238
Dépense hebdomadaire en tomate concentrée (section 4, question 26a)	239 - 243
Evolution de la dépense en tomate concentrée(section 4, question 26b)	244
Dépense hebdomadaire en tomate nature (section 4, question 27a)	245 - 249
Evolution de la dépense en tomate nature (section 4, question 27b)	250
Dépense hebdomadaire en lait concentré (section 4, question 28a)	251 - 255
Evolution de la dépense en lait concentré (section 4, question 28b)	256
Dépense hebdomadaire en lait frais (section 4, question 29a)	257 - 261
Evolution de la dépense en lait frais (section 4, question 29b)	262
Dépense hebdomadaire en sucre (section 4, question 30a)	263 - 267
Evolution de la dépense en sucre (section 4, question 30b)	268
Dépense hebdomadaire en boisson (section 4, question 31a)	269 - 273
Evolution de la dépense en boisson (section 4, question 31b)	274
Dépense hebdomadaire en savon de ménage (section 4, question 32a)	275 - 279
Evolution de la dépense en savon de ménage (section 4, question 32b)	280
Dépense hebdomadaire en savon de toilette (section 4, question 33a)	281 - 285
Evolution de la dépense en savon de toilette (section 4, question 33b)	286
Dépense hebdomadaire en combustible de cuisine (section 4, question 34a)	287 - 291
Evolution de la dépense en combustible de cuisine (section 4, question 34b)	292
Dépense hebdomadaire en tabac (section 4, question 35a)	293 - 297
Evolution de la dépense en tabac (section 4, question 35b)	298
Dépense hebdomadaire en essence (section 4, question 36a)	299 - 303
Evolution de la dépense en essence (section 4, question 36b)	304
Dépense hebdomadaire en activités culturelles (section 4, question 37a)	305 - 309
Evolution de la dépense en activités culturelles (section 4, question 37b)	310
Dépense hebdomadaire en lecture (section 4, question 38a)	311 - 315
Evolution de la dépense en lecture (section 4, question 38b)	316
Nombre d'hommes khateurs(section 4, question 39a)	317 - 318
Nombre de femmes khateuses(section 4, question 39b)	319 - 320
Nombre de bottes de khat de 100 FD (section 4, question 40a)	321 - 322
Nombre de bottes de khat de 300 FD (section 4, question 40b)	323 - 324
Nombre de bottes de khat de 700 FD (section 4, question 40c)	325 - 326
Nombre de bottes de khat de 2000 FD (section 4, question 40d)	327 - 328
Mode de gestion du budget du ménage (section 4, question 41)	329
Financement des dépenses d'alimentation des enfants (section 4, question 42a)	330

Financement des dépenses d'habillement des enfants (section 4, question 42b)	331
Financement des dépenses de scolarité des enfants (section 4, question 42c)	332
Financement des dépenses de santé des enfants (section 4, question 42d)	333
Dépenses des 12 mois en médicaments (section 5, question 1)	334 - 339
Nombre de consultations public/parapublic (section 5, question 2a)	340 - 341
Nombre de consultations privé (section 5, question 2b)	342 - 343
Nombre de nuits d'hospitalisation (section 5, question 3)	344 - 346
Nombre de recours au guérisseur (section 5, question 4)	347 - 348
Dépense annuelle en consultations et examens (section 5, question 5)	349 - 354
Dépense annuelle en hospitalisations (section 5, question 6)	355 - 360
Dépense annuelle en soins traditionnels (section 5, question 7)	361 - 366
Dépense annuelle en transports vers le lieu de soins (section 5, question 8)	367 - 372
Disposition à financer les soins (section 5, question 9)	373
Nombre total d'habitations (section 6, question 1)	374 - 375
Evolution du nombre d'habitations (section 6, question 2)	376
Habitations appartenant au chef du ménage (section 6, question 3a)	377 - 378
Habitations appartenant au conjoint (section 6, question 3b)	379 - 380
Habitations appartenant à un autre membre du ménage (section 6, question 3c)	381 - 382
Nombre de terrains (section 6, question 4)	383 - 384
Evolution du nombre de terrains (section 6, question 5)	385
Terrains appartenant au chef du ménage (section 6, question 6a)	386 - 387
Terrains appartenant au conjoint (section 6, question 6b)	388 - 389
Terrains appartenant à un autre membre du ménage (section 6, question 6c)	390 - 391
Nombre de parcelles cultivées (section 6, question 7)	392 - 393
Possession de bétail (section 6, question 8)	394
Nombre de chèvres (section 6, question 9a)	395 - 397
Nombre de moutons (section 6, question 9b)	398 - 400
Nombre de bovins (section 6, question 9c)	401 - 403
Nombre de chameaux (section 6, question 9d)	404 - 406
Nombre de chevaux et ânes (section 6, question 9e)	407 - 409
Propriétés commerciales (1) (section 6, question 10a)	410 - 411
Propriétés commerciales (2) (section 6, question 10b)	412 - 413
Propriétés commerciales (3) (section 6, question 10c)	414 - 415
Nombre de téléviseurs (section 6, question 11a)	416
Evolution du nombre de téléviseurs (section 6, question 11b)	417
Nombre de magnétoscopes (section 6, question 12a)	418
Evolution du nombre de magnétoscopes (section 6, question 12b)	419
Nombre de radios (section 6, question 13a)	420
Evolution du nombre de radios (section 6, question 13b)	421
Nombre de téléphones (section 6, question 14a)	422
Evolution du nombre de téléphones (section 6, question 14b)	423
Nombre de réfrigérateurs (section 6, question 15a)	424
Evolution du nombre de réfrigérateurs (section 6, question 15b)	425
Nombre de climatiseurs (section 6, question 16a)	426
Evolution du nombre de climatiseurs (section 6, question 16b)	427

Nombre de ventilateurs (section 6, question 17a)	428
Evolution du nombre de ventilateurs (section 6, question 17b)	429
Nombre de lits (section 6, question 18a)	430 - 431
Evolution du nombre de lits (section 6, question 18b)	432
Nombre de armoires (section 6, question 19a)	433 - 434
Evolution du nombre de armoires (section 6, question 19b)	435
Nombre de chaises (section 6, question 20a)	436 - 437
Evolution du nombre de chaises (section 6, question 20b)	438
Nombre de tables (section 6, question 21a)	439
Evolution du nombre de tables (section 6, question 21b)	440
Nombre de réchauds à gaz (section 6, question 22a)	441
Evolution du nombre de réchauds à gaz (section 6, question 22b)	442
Nombre de réchauds à pétrole (section 6, question 23a)	443
Evolution du nombre de réchauds à pétrole (section 6, question 23b)	444
Nombre de fers à repasser (section 6, question 24a)	445
Evolution du nombre de fers à repasser (section 6, question 24b)	446
Nombre d'antennes paraboliques (section 6, question 25a)	447
Evolution du nombre d'antennes paraboliques (section 6, question 25b)	448
Nombre de voitures (section 6, question 26a)	449
Evolution du nombre de voitures (section 6, question 26b)	450
Nombre de boutres (section 6, question 27a)	451
Evolution du nombre de boutres (section 6, question 27b)	452
Nombre de vélos (section 6, question 28a)	453
Evolution du nombre de vélos (section 6, question 28b)	454
Nombre de motos (section 6, question 29a)	455
Evolution du nombre de motos (section 6, question 29b)	456
Obtention d'une aide financière (section 7, question 1)	457
Montant financier reçu de Djibouti (section 7, question 2)	458 - 464
Montant financier reçu de l'étranger (section 7, question 3)	465 - 471
Versement d'une aide financière (section 7, question 4)	472
Montant financier versé vers Djibouti (section 7, question 5)	473 - 479
Montant financier versé vers l'étranger (section 7, question 6)	480 - 486
Montant annuel des bourses (section 7, question 7)	487 - 493
Montant annuel des allocations familiales et pensions (section 7, question 8)	494 - 500
Montant annuel des rentes (section 7, question 9)	501 - 508
Nombre total de comptes bancaires (section 8, question 1)	509 - 510
Nombres de comptes au nom du chef du ménage (section 8, question 2a)	511
Nombres de comptes au nom du conjoint du chef du ménage (section 8, question 2b)	512
Nombres de comptes au nom du chef et du conjoint (section 8, question 2c)	513
Nombres de comptes au nom d'autres membres du ménage (section 8, question 2d)	514
Accès au crédit (section 8, question 3)	515
Crédit auprès d'une banque commerciale (section 8, question 4a)	516
Crédit auprès de la BDD (section 8, question 4b)	517
Crédit auprès de tontines (section 8, question 4c)	518

Crédit auprès d'un particulier (section 8, question 4d)	519
Crédit auprès d'une autre organisme (section 8, question 4e)	520
Remboursement actuel d'emprunt (section 8, question 5)	521
Nombre d'emprunts au cours des 12 derniers mois (section 8, question 6)	522
Satisfaction de la disponibilité et conditions de crédit (section 8, question 7)	523
Raison de l'insatisfaction concernant le crédit (section 8, question 8)	524

ANNEXE

Liste des principaux fichiers informatiques utilisés

NOM DU FICHIER	DESCRIPTION
EDAMIS.DD	Dictionnaire de données au format IMPS, produit par le programme IMPS-Datadict. Ce dictionnaire comprend neuf types d'enregistrements, contenant toutes les variables du questionnaire de l'EDAM-IS (questionnaire individuel et questionnaire ménage) ainsi qu'un certain nombre de variables calculées. Ce dictionnaire est nécessaire pour la compilation des programmes d'édition et de tabulation.
EDAMIS.LST	Listing du dictionnaire de données EDAMIS.DD. Le fichier est au format TEXT (ASCII), et peut donc être imprimé par la commande "print" de DOS, ou peut être édité. Ce listing fournit à l'utilisateur la liste des variables du dictionnaire, et en précise le type et la position dans le fichier.
WEIGHTS.DD	Dictionnaire de données conçu pour le besoin du programme d'attribution des coefficients de pondération. Ce dictionnaire n'est utile que pour la compilation des programmes CONCOR nommés PREPWEI.CN et WEIGHTS.CN, et pour le tri du fichier contenant l'identification des questionnaires (voir à ce sujet la page 7 du présent document)
WEIGHTS.LST	Listing du dictionnaire de données WEIGHTS.DD. Ce listing ne présente pas d'intérêt particulier.
EDAMIS.AP	Programme de saisie des données, réalisé au moyen du logiciel IMPS - CENTRY.
PREPWEI.CN	Programme source (CONCOR) destiné à la création d'un fichier ASCII contenant l'identification de tous les questionnaires de l'échantillon (l'identification étant la combinaison des codes de la strate, de la ZD, de l'ilôt et du numéro du ménage). Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.
PREPWEI.EXE	Version compilée du programme PREPWEI.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.
WEIGHTS.CN	Programme source (CONCOR) destiné à l'affectation du coefficient de pondération de chaque ménage dans le fichier préalablement produit par le programme PREPWEI.EXE. Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.
WEIGHTS.EXE	Version compilée du programme WEIGHTS.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.
WEIGHTS.DJI	Fichier contenant les codes d'identification de tous les questionnaires de l'échantillon, et la valeur du coefficient de pondération qui leur correspond. Ce fichier est destiné
EDAMCALC.CN	Programme source (CONCOR) destiné au calcul de diverses variables, à l'affectation des coefficients de pondération, et à divers contrôles de base tels la vérification de la structure du questionnaire. Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.

NOM DU FICHER	DESCRIPTION
EDAMCALC.EXE	Version compilée du programme EDAMCALC.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4. Pour l'exécution de ce programme, il est fait appel au fichier de type LOOKUP-FILE dénommé WEIGHTS.DJI.
EDAMINDI.CN	Programme source (CONCOR) destiné au contrôle des données relatives aux individus, et à diverses corrections automatiques. Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.
EDAMINDI.EXE	Version compilée du programme EDAMINDI.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.
EDAMMENA.CN	Programme source (CONCOR) destiné au contrôle des données relatives aux individus, et à diverses corrections automatiques. Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.
EDAMMENA.EXE	Version compilée du programme EDAMINDI.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.
EXTREMES.CN	Programme source (CONCOR) destiné à la recherche de valeurs extrêmes pour diverses variables, en vue de vérifications. A la date de rédaction du présent rapport, seule une version provisoire de ce programme est disponible. Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.
EXTREMES.EXE	Version compilée du programme EXTREMES.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.
DINAS.FMT	Fichier contenant la maquette des 60 tableaux du plan de tabulation proposé. Ce fichier est destiné au programme IMPS-CENTS.
DINAS01.TAB à DINAS11.TAB	Programmes sources (CENTS) destiné à la tabulation des données. Ces fichiers sont des fichiers au format TEXTE qui peuvent être édités et imprimés par DOS. (Le fichier DINAS05.TAB n'existe pas.)
DINAS01.EXE à DINAS11.EXE	Version compilée des programmes DINAS01.TAB à DINAS11.TAB. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.
DINAS01.TBL à DINAS11.TBL	Fichiers contenant les tableaux de résultats. Ces fichiers sont au format TEXTE et peuvent donc être édités et imprimés par DOS.
DJIBOUTI.COR	Fichier contenant les données fusionnées et corrigées de l'EDAM. Il s'agit d'un fichier de type ASCII délimité, comportant neuf types d'enregistrements. A la date de la rédaction du présent rapport, ce fichier n'est disponible que sous une forme provisoire, toutes les corrections n'ayant pas été effectuées.
FILEINDI.CN	Programme source (CONCOR) destiné à la production d'un fichier dérivé du fichier DJIBOUTI.COR. Ce programme extrait les données relatives aux individus, et en constitue un nouveau fichier à un seul type d'enregistrement. Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.
FILEINDI.EXE	Version compilée du programme FILEINDI.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.

NOM DU FICHIER	DESCRIPTION
FILEHH.CN	Programme source (CONCOR) destiné à la production d'un fichier dérivé du fichier DJIBOUTI.COR. Ce programme extrait les données relatives aux ménages, et en constitue un nouveau fichier à un seul type d'enregistrement .Il s'agit d'un fichier TEXTE qui peut être édité et imprimé par DOS.
FILEHH.EXE	Version compilée du programme FILEINDI.CN. La compilation est effectuée au moyen du compilateur REALIA COBOL version 4.
FILEINDI.DJI	Fichier de format ASCII contenant l'ensemble des données issues du questionnaire individuel, ainsi que les coefficients de pondération.
FILEHH.DJI	Fichier de format ASCII contenant l'ensemble des données issues du questionnaire ménage, rassemblées en un unique type d'enregistrement, ainsi que les coefficients de pondération.